



Municipalité Sainte-Gertrude-Manneville

À une session régulière du conseil de la Municipalité Ste-Gertrude-Manneville

Tenue le 08 juillet 2008 à laquelle sont présents les conseillères et conseillers Julie Frappier, Huguette Chartier, Jonathan Vachon, Pascal Rheault tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Clément Turgeon. Madame Laurence Demers, d.g. & sec.-très. est aussi présente.

580/07/08 APPUI AU STTP

Il est proposé par le conseiller Pascal Rheault, secondé de la conseillère Julie Frappier que la Municipalité appui le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes pour le maintien du service postal public et universel.

Fait à Ste-Gertrude-Manneville
Ce 10 juillet 2008

Par : Laurence Demers
Laurence Demers, d.g. & sec.-très



Municipalité Sainte-Gertrude-Manneville

EXAMEN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

391, Route 395 Ste-Gertrude-Manneville (Québec) J0Y 2L0

Tél. : 819-727-2244 Téléc. : 819-727-3293 Courriel : stegerman@hotmail.com

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

MUNICIPALITÉ STE-GERTRUDE-MANNEVILLE

QU'IL SOIT RÉSOLU que _____ fasse parvenir une lettre ou un mémoire à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.